

Section 1 : Mise en contexte

L'objectif global du Projet de recherche national de l'ARUCC et du CPCAT sur les normes de nomenclature des relevés de notes et des transferts de crédits est de contribuer à l'amélioration de la mobilité étudiante, par la création de normes et d'outils permettant de faciliter les efforts des professionnels des registrariats et des parcours étudiants et des développeurs de politiques des établissements postsecondaires et des organisations connexes du Canada.

L'une des composantes essentielles de la deuxième phase du projet est de mobiliser davantage la communauté nationale à discuter de ce que les éventuelles normes de relevés de notes et nomenclature des transferts de crédits **devraient** comprendre. À cette fin, citons le Guide de relevé de notes 2003 de l'ARUCC : « (...) les principales questions qui demandent réponse sont-elles “qu'est-ce qui doit être consigné” et “comment l'information doit-elle être consignée” sur le relevé de notes, dans le but d'assurer la transmission d'une information complète, exempte de toute ambiguïté » (ARUCC, 2003, p. 8).¹ Pour ce qui est de la nomenclature des transferts de crédits, l'objectif principal est d'en arriver à un consensus quant aux termes et définitions à adopter dans la base de données, afin de refléter les pratiques communes et prometteuses.²

La présente phase vise également la création d'une base de données nationale en ligne, dont le lancement est prévu à la fin de septembre 2015. Les résultats de la phase 1, les travaux additionnels de recherche, le Guide du relevé de notes 2003 de l'ARUCC et les glossaires des transferts de crédits au sein et à l'échelle des organisations canadiennes se consacrant aux parcours étudiants, sont en voie d'être évalués afin d'orienter le développement de la base de données.

Terminée en juin 2014, la phase 1 a abouti à une conception intégrale et nationale des normes, des pratiques et des idées actuelles en matière de nomenclature des relevés de notes et des transferts de crédits. Le rapport complet est accessible en ligne, à l'adresse : http://www.arucc.ca/uploads/documents/arucc_cpcat_15_jun_2014_francais.pdf.

¹ <http://www.arucc.ca/uploads/documents/transf.pdf>

² Lors de la phase 1, les répondants à la grandeur du Canada ont souligné la nécessité de considérer les normes d'échange des données informatisées. À cette fin, les chercheurs sollicitent les conseils du Groupe d'utilisateurs canadiens du Postsecondary Electronic Standards Council (PESC), lequel mène actuellement un projet distinct, mais connexe; par conséquent, le document de consultation n'aborde pas ce sujet. Le Guide du relevé de notes 2003 de l'ARUCC fait directement référence aux efforts américains en matière de normes de données XML et en note l'aspect prometteur pour l'avenir (pp. 43-44). Étant donné le caractère relativement nouveau de ce domaine à l'époque, il n'était pas possible de fournir de plus amples détails.

Ces résultats viendront étayer, dans une certaine mesure, les efforts de mise à jour du Guide du relevé de notes 2003 de l'ARUCC; il existe toutefois des divergences d'opinion, des écarts et des pratiques variables. Qui plus est, il semblerait que le Guide précédent n'était pas beaucoup utilisé, ce qui est malheureux puisque, bien qu'il soit possible d'y apporter des améliorations, ce document renferme tout de même des principes, des normes et des recommandations qui sont encore d'actualité. Les constatations montrent également que l'on apprécie, à divers degrés, les différentes pratiques des autres juridictions internationales, dont certaines pourraient venir étayer l'élaboration de normes, notamment au chapitre de la formation axée sur les compétences et des résultats d'apprentissage des programmes.

Principes fondamentaux du projet

Les principes fondamentaux suivants continuent d'orienter les travaux du projet : soutenir la mobilité étudiante; encourager l'engagement communautaire; et favoriser la transparence, la cohérence et la valorisation des connaissances. Le projet est également guidé par un engagement envers la reconnaissance et le respect de l'autonomie des établissements et de l'autorité provinciale, un principe fondamental au Canada.³ Dans cette optique, le projet vise principalement à « souligner les meilleures pratiques » (ARUCC, 2003, p. 8), à faire la lumière sur les pratiques communes qu'il y aurait lieu de conserver et à tracer la voie vers les possibilités à venir.

Objectifs

Trois objectifs viennent orienter la consultation et le processus de communication : la confirmation et la validation des constatations de la phase 1; l'éclaircissement des questions qu'il reste à résoudre quant aux données préalablement recueillies; et la résolution des divergences et des écarts évidents. L'atteinte de ces objectifs viendra orienter le contenu créé pour peupler la base de données sur la nomenclature des relevés de notes et des transferts de crédits (« le Guide »).⁴

Format de la consultation

Histoire de susciter une approche avant-gardiste et une consultation approfondie et exhaustive auprès de la communauté, la structure du présent document de consultation vise à permettre la considération réfléchie des questions s'étayant sur les faits amassés lors de la phase 1 et les travaux de recherche additionnels. ***Aucune question posée à la phase 1 n'y est répétée; plutôt, l'on veut creuser les enjeux davantage en profondeur.***⁵

Il est possible de contribuer de deux façons :

1. En remplissant le sondage en ligne qui accompagne le présent document de consultation, à l'adresse URL suivante
http://fluidsurveys.com/s/ARUCCPCATPhase2FeedbackSurvey_SondageRetroactionPhase2ARUCCPCAT/;
OU,
2. En acheminant une soumission distincte, par écrit, à l'enquêtrice principale du projet, Joanne Duklas (jduklas@cogeco.ca).

³ Duklas et al. (2014). Étude de l'ARUCC et du CPCAT sur les normes en matière de relevés de notes et de nomenclature des transferts de crédits, ARUCC CPCAT. p. 15.

⁴ Aux fins du présent document de consultation, le terme « Guide » fera exclusivement référence à l'éventuelle base de données sur les normes de nomenclature des relevés de notes et des transferts de crédits.

⁵ Les groupes de parties prenantes visés par la consultation sont énumérés à l'annexe A.

À ce stade, notre approche se veut volontairement flexible, question de favoriser une réflexion approfondie des sujets relatifs aux normes de relevés de notes et à la nomenclature des transferts de crédits qui préoccupent particulièrement les concepteurs de cheminements scolaires et les professionnels des registrariats.

Pour votre commodité, nous fournissons un sommaire des questions de la consultation, à l'annexe B.

Le groupe de recherche entend également mener un certain nombre d'ateliers régionaux et d'entrevues des parties prenantes, histoire de saisir davantage de données qualitatives. De telles activités additionnelles visent à creuser certains sujets, de sorte à susciter des contextes supplémentaires au-delà du sondage. Le sondage en ligne et les discussions lors des activités susmentionnées ne répéteront pas les questions posées lors de la consultation de la phase 1.

Nous encourageons également les participants à passer en revue le rapport de la phase 1 : http://www.arucc.ca/uploads/documents/arucc_cpccat_15_jun_2014_francais.pdf.

Période de consultation

La phase principale de la consultation débute le mercredi 29 avril et prend fin le vendredi 5 juin avec la clôture officielle du sondage en ligne, dont le lien accompagne le présent document de consultation. De nombreuses occasions de consultation des parties prenantes viendront étayer la consultation. Au cours du mois de juin, l'équipe de consultation procédera à la création du contenu final des bases de données consultables et recherchera toute validation finale de la part des leaders au sein des groupes intéressés de l'ARUCC et du CPCAT. Le lancement de la base de données est prévu pour septembre 2015.

Date limite de la consultation

Le 5 juin 2015 est la date limite pour fournir des rétroactions. Les dates des ateliers ne seront connues qu'après consultation auprès des associations régionales à la grandeur du Canada.

Exemples représentatifs

Bien que, dans le cadre du projet, l'on ne prévoie pas effectuer l'analyse des politiques ou pratiques ayant trait aux relevés de notes ou transferts de crédits de tous les établissements, ni effectuer des entrevues auprès de tous les établissements, l'on encourage les participants du présent processus de consultation à continuer d'identifier des exemples représentatifs. Un examen de haut niveau de ces derniers permettra d'orienter l'identification des pratiques prometteuses.

Il est possible de soumettre ses rétroactions de deux façons : (i) par le biais du sondage en ligne qui accompagne le présent document de consultation; ou (ii) par écrit, à l'enquêtrice principale, Joanne Duklas (jduklas@cogeco.ca), si vous souhaitez aborder un sujet propre à votre situation. Le groupe de recherche mènera également un certain nombre d'ateliers régionaux et d'entrevues auprès de parties prenantes, afin de recueillir davantage de données qualitatives.
